

Communiqué de presse
3 juillet 2024

L’HAD Pasteur ouvre une nouvelle antenne à Lalinde

La Clinique Pasteur de Bergerac ouvre une nouvelle antenne d’Hospitalisation à Domicile (HAD) à Lalinde.

Une nouvelle offre de prise en charge pour les patients du secteur

Le Centre de Santé Saint Vincent de Paul au Buisson de Cadouin qui hébergeait l’antenne de l’HAD Pasteur sur le secteur Est du territoire a dû cesser son activité en fin d’année 2023. Confrontés à cette situation, la clinique avec ses équipes HAD a décidé de réimplanter une antenne sur la commune de Lalinde, localisation plus centrale qui permettra de simplifier la prise en charge des patients et les circuits logistiques sur le secteur Est de sa zone d’intervention.



L’organisation des ressources humaines sur le secteur a également été repensé avec le recrutement de nouveaux professionnels. L’équipe de l’antenne HAD de Lalinde est composée d’une infirmière coordonnatrice, de 2 infirmières et 2 aides-soignantes.

Une équipe dédiée pour les patients en HAD

L'activité HAD de Pasteur couvre un large territoire : Bergerac, Castillon-la-Bataille, Eymet, Issigeac, La Force, Lalinde, le Buisson de Cadouin, Montpon-Ménéstérol, Mussidan, Sainte-Alvère, Sigoulès, Saint Seurin, Vergt et Villambard.



L'équipe est constituée d'un médecin coordonnateur, d'une équipe de coordination de soins (directrice des soins, responsable du service, infirmières coordonnatrices, secrétaires et logisticien), d'une équipe de soins de support (une psychologue, une assistante sociale et une équipe mobile plaies et cicatrisation) et d'une équipe paramédicale composée d'infirmières et d'aides-soignantes.

Ces équipes travaillent en étroite collaboration avec les professionnels de santé du territoire (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, pharmacies d'officine) afin de coordonner les prises en charge des patients.

Les types de prise en charge sont nombreuses : traitement des plaies et cicatrisation par vachthérapie, nutrition entérale et parentérale, transfusion sanguine, traitement de la douleur, soins palliatifs, rééducation à la marche, rééducation neurologique AVC, pansements complexes, surveillance post opératoire de plaies, redons, ...

En 2023, l'activité du service HAD de la clinique Pasteur correspond à la prise en charge quotidienne de 44 patients à leur domicile.

Présentation de l'HAD aux professionnels de santé

Le mercredi 19 juin 2024, une présentation de cette nouvelle antenne HAD sur la commune de Lalinde a été proposée au cours d'une soirée, à laquelle une vingtaine de professionnels de santé du secteur ont assisté (médecins, infirmières libérales, pharmaciens, kinésithérapeutes ...).

Le service d'HAD et l'équipe mobile Plaies et Cicatrisation y ont ainsi été présentés en complément de la nouvelle organisation sur le secteur.

Cette rencontre a été l'occasion d'échanger également sur le nouveau projet médical de l'HAD avec un élargissement des prises en charge. En effet, l'équipe assure des injections de Ferinject® et proposera prochainement la prise en charge des maladies neurodégénératives avec mise en place de pompes d'Apomorphine® et d'Apokinin® ainsi que d'injections de Tysabri® pour le traitement de la sclérose en plaque.



L'Hospitalisation A Domicile (HAD), qu'est-ce que c'est ?

L'HAD est une structure hospitalière pluridisciplinaire qui dispense des soins médicaux et paramédicaux de qualité, en toute sécurité, dans un cadre de vie connu et réconfortant. C'est une alternative à l'hospitalisation traditionnelle pour les adultes et les enfants, visant à éviter ou à réduire la durée des séjours en établissement de santé. Elle assure la continuité des soins au domicile du patient pour une période limitée, ajustée en fonction de l'évolution de son état de santé. Elle mobilise ses propres équipes de soins et coordonne les interventions de professionnels extérieurs libéraux. Les soins dispensés se distinguent par leur technicité, leur fréquence et/ou leur durée. Ils peuvent se poursuivre à la maison après une hospitalisation, ou être initiés directement au domicile (sans passer par l'hôpital) sur sollicitation de son médecin traitant.